

The OSCE Secretariat bears no responsibility for the content of this document and circulates it without altering its content. The distribution by OSCE Conference Services of this document is without prejudice to OSCE decisions, as set out in documents agreed by OSCE participating States.

FSC.EMI/149/20
20 May 2020

FRENCH only

REPRESENTATION PERMANENTE
DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
AUPRES DE L'ORGANISATION
POUR LA SECURITE ET LA
COOPERATION EN EUROPE

Ref.: 20-4-003.20

NOTE VERBALE

La Représentation Permanente de la Principauté de Monaco auprès de l'OSCE présente ses compliments aux Délégations des Etats participants, ainsi qu'au Centre de Prévention des Conflits et, se référant au questionnaire sur les mines terrestres anti-personnel, a l'honneur de les informer que les réponses précédemment apportées audit questionnaire n'appellent pas de modifications.

La Représentation Permanente de la Principauté de Monaco auprès de l'OSCE saisit cette occasion pour renouveler aux Délégations des Etats participants et au Centre de Prévention des Conflits les assurances de sa haute considération.



Berlin, le 20 mai 2020

Destinataires :

- Tous les Etats participants de l'OSCE
- Centre de Prévention des Conflits